



Scénaristes et agents s'associent pour promouvoir un meilleur encadrement contractuel

Les 300 auteurs de la Guilde française des scénaristes et les agents membres du SFAAL s'engagent, individuellement et collectivement, à ne plus signer certaines clauses de contrat abusives.

En l'absence de toute convention collective ou d'accord interprofessionnel applicable aux scénaristes, la Guilde et le Syndicat Français des Agents artistiques et littéraires (SFAAL) ont décidé d'impulser ensemble la rénovation des pratiques contractuelles de l'audiovisuel français.

Pour la première fois de leur histoire, ces deux syndicats ont listé des exigences contractuelles basiques. Ils ont ciblé certaines **clauses ou pratiques, souvent léonines**, à bannir (comme celle consistant à soumettre le paiement d'un texte à son acceptation par le diffuseur, alors même que le contrat n'est établi qu'entre l'auteur et le producteur) ou à faire évoluer. Il s'agit de la première étape d'une action à long terme.

Ce rapprochement entre la Guilde et le SFAAL répond à une urgence.

En mars 2011, le rapport Chevalier, commandé par le Ministre de la Culture, identifiait la rénovation des conditions de travail des scénaristes comme la clé d'une fiction française renouvelée. Or, plus d'un an après, la SACD souligne elle-même dans sa dernière étude des contrats audiovisuels que rien n'a vraiment changé : la précarité contractuelle et statutaire des scénaristes persiste, avec des conséquences manifestes sur le développement et la création.

En France, les scénaristes ne sont ni salariés ni intermittents du spectacle. Ils travaillent par projet et ne bénéficient d'aucune assurance-chômage. Cette fragilité statutaire doit être compensée par le respect de normes contractuelles.

Cette action commune entre la Guilde et le SFAAL a donc pour objectif de faire émerger de nouvelles méthodes de travail, plus saines et transparentes, de moderniser notre industrie et de répondre à la concurrence d'une fiction étrangère qui, elle, a déjà fait sa révolution.

Le défi de l'écriture et du développement : commandé par le ministre de la Culture Frédéric Mitterrand et remis en mars 2011, le rapport piloté par Pierre Chevalier, directeur des projets d'Arte France, met en exergue les fragilités de la fiction en France. Il conclut sur la nécessité de modifier les pratiques de financement du développement de la fiction française et propose un certain nombre de préconisations concernant le rôle du scénariste, sa relation avec le producteur et le rôle d'éditeur du diffuseur, remettant ainsi l'auteur au cœur du processus de création, comme chez nos voisins européens ou américains.

www.guiledesscénaristes.org / www.sfaal.fr

Contact presse : Kandimari

Marie Barraco, marie@kandimari.com, 06 63 58 88 90

Laetitia Duguet, laetitia@kandimari.com, 06 87 70 42 72